

fête des Ss. Ap. Pierre et Paul (jeudi, le 29), mais on doit s'efforcer de le faire.—Le jeûne est remis au samedi 1 juillet (veille de la solennité).

### TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 2 juillet

*Dans les églises dédiées à saint Pierre seul, ou à saint Paul seul, la solennité se fait comme ailleurs par la messe et les vêpres communes à S. Pierre et à S. Paul, selon l'indication de l'Ordo provincial.*

Comme la solennité de ce jour est privilégiée contre toute autre messe, à l'instar de la fête elle-même, (Rubr. génér. du brev., titre X, m. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754).

La solennité des titulaires non privilégiés qui se rencontrent, cette année, entre le 5 juin et le 9 juillet, n'aura lieu que le 9 juillet, si l'église n'est pas consacrée, ou le 16 juillet (avec renvoi de celle du Sacré-Coeur au 23), si l'église est consacrée.

**Diocèse de Montréal.**—Solennité du titulaire de saint Pierre (Montréal) et de saint Paul (Montréal et Ile-aux-Noix).

**Diocèse d'Ottawa.**—Solennité du titulaire de saint Pierre (Wakefield), et de saint Paul (Plantagenet et Aylmer).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.**—Solennité du titulaire de saint Pierre (Sorel) et de saint Paul (Abbotsford).

**Diocèse des Trois-Rivières.**—Solennité du titulaire de saint Pierre (Shawinigan) et de saint Paul (Grand'Mère).

**Diocèse de Sherbrooke.**—Solennité du titulaire de saint Pierre (La-Patrie) et de saint Paul (Scottstown).

**Diocèse de Nicolet.**—Solennité du titulaire de saint Pierre (L'Ange) et de saint Paul (Chester).

**Diocèse de Pembroke.**—Solennité du titulaire de saint Pierre (Coulouge). J. S.

### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

|           |    |      |   |                           |
|-----------|----|------|---|---------------------------|
| Samedi,   | 24 | Juin | — | Saint-Luc.                |
| Lundi,    | 26 | "    | — | Saint-Benoit.             |
| Mercredi, | 28 | "    | — | Saint-Paul, Ile-aux-Noix. |
| Vendredi, | 30 | "    | — | Chambly.                  |

A cause  
Saint-Père  
de l'Empire  
vendredi 29

Dans le c  
ordinations :  
Le 29 juin  
Le 2 juillet  
Le 16 juill  
Le 30 juill  
Les supérie  
des sujets à fi  
possible avec l  
Archevêché